



ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Cet accusé de réception est délivré par la Direction générale des Finances publiques au titre du fonds de solidarité à destination des entreprises cofinancé par l'Etat et les régions.

Vous avez déposé une demande, le 27/06/2020 à 17:27, qui a été enregistrée sous le numéro 1078957781.

Vous serez informé(e) du traitement de votre demande par un message envoyé à votre adresse électronique laurent@c-simple.fr.

Votre demande a bien été enregistrée et elle sera traitée dans les meilleurs délais. Si vous êtes éligible à l'aide complémentaire relevant de l'article 4 du décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 modifié octroyée par les Régions (notamment pour les entreprises qui comptent a minima un salarié ou qui ont fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public entre le 1er mars et le 11 mai 2020), vous ne pouvez débiter vos démarches qu'à réception de la notification de paiement.

Vous pouvez suivre l'avancement du traitement de votre demande en consultant votre messagerie sécurisée, disponible dans votre espace particulier sur le site impots.gouv.fr.

Rappel de votre demande

LAURENT MORELLI (identifiant 2024316883092)

Ma demande d'aide aux entreprises fragilisées Covid-19

Siren : 478376197 Nic : 00057

Période : Entre le 01/04/2020 et le 30/04/2020

Nombre de salariés : 0

Chiffre d'affaires 2019 : 264

Chiffre d'affaires 2020 : 0

Montant estimé de votre aide : 264 €

Retrouvez vos services compétents sur impots.gouv.fr dans votre espace particulier, rubrique "Consulter"/"Ma situation fiscale personnelle"/"Mes services compétents".